

LICENCE

ARTS, LETTRES, LANGUES

**Mention
LANGUES ÉTRANGÈRES
APPLIQUÉES - L.E.A.****Spécialité Allemand, Anglais,
Arabe, Chinois, Espagnol, Grec
moderne, Italien, Portugais, Russe****UFR 2****Faculté de Langues et cultures
étrangères et régionales****Département
LANGUES ÉTRANGÈRES
APPLIQUÉES****Secrétariat pédagogique :**

Bât. G - Bureau 207

04 67 14 25 18

lea@univ-montp3.fr**Responsables de la Formation**

Mme Marie-Noëlle CICCIA

marie-noelle.ciccia@univ-montp3.fr

Mme Patricia BANÈRES MONGE

patricia.baneres-monge@univ-montp3.fr**Lieu de la formation :**

Montpellier

Formation continue :

Bât. B - 04 67 14 55 60

ufr2.fc@univ-montp3.fr● **Durée de la formation**
3 année(s) **Formation initiale** **Formation continue** **Apprentissage** **VAE** **EAD****PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La licence **Langues Étrangères Appliquées** est une formation pluridisciplinaire et professionnalisante qui combine l'étude de deux langues étrangères avec des enseignements en sciences économiques et sociales, en droit, en gestion ou en sciences du langage et communication.

Cette licence a pour objectif de former des linguistes ayant une bonne connaissance de la culture et de la civilisation des pays dont ils étudient la langue et garantit aux étudiants intéressés par le monde de l'entreprise l'acquisition de solides compétences dans le domaine de l'économie, le droit et la gestion.

Elle s'adresse aux étudiants ayant un bon niveau dans les deux langues étrangères choisies parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien ou offre la possibilité de combiner une de ces quatre langues apprises dans le secondaire avec une seconde langue moins étudiée dans les lycées comme l'arabe, le chinois, le grec moderne, le portugais ou le russe (niveau de départ : « grands débutants »).

L'étude d'une troisième langue étrangère est recommandée dans la licence LEA sauf pour les étudiants ayant choisi de commencer une des deux langues fondamentales en débutant complet. En effet, si l'étudiant choisit cette combinaison de langues (langue déjà étudiée dans le secondaire + langue dite « grands débutants »), il devra obligatoirement renforcer celle-ci.

Combinaisons de langues autorisées en LEA :

- Soit 2 au choix parmi : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien
- Soit 1 au choix parmi : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et 1 au choix parmi : l'arabe, le chinois, le grec moderne, le portugais, le russe.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La licence LEA offre des enseignements approfondis dans les deux langues choisies dans les domaines de la langue, la traduction, la civilisation (sociétés, histoire récente, géographie, économie, sociopolitique, médias), et l'expression écrite et orale.

Elle offre également un enseignement pluridisciplinaire portant sur l'apprentissage des outils méthodologiques (synthèse de documents, rapport, mémoire, découverte du monde du travail par des professionnels et anciens étudiants, mise à niveau en informatique) et dans les domaines de l'économie, du droit et des sciences du langage en expression et communication.

Elle offre également la possibilité d'étudier une troisième langue.

CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admis dans la formation, sous réserve d'autorisation d'inscription (candidature obligatoire sur la plate-forme [Parcoursup](#)), les étudiants :

- titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- ou titulaires du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)
- ou d'un autre titre admis en équivalence
- ou d'une validation d'acquis professionnels (VAP) le cas échéant

Les informations sur les « attendus » nationaux et locaux pour chaque filière seront disponibles sur la plate-forme [Parcoursup](#) dans le courant du mois de janvier.

Vous êtes **salaré (du public ou du privé), demandeur d'emploi, travailleur non salarié, profession libérale, etc ...** et vous souhaitez vous inscrire à l'université dans le cadre d'un dispositif de formation continue, contactez le SUFCO : ufr2.fc@univ-montp3.fr

L'expérience professionnelle : une autre voie d'accès à un diplôme ou une autre voie pour valider un diplôme :

- La Validation des Acquis Professionnels (VAP) : ufr2.fc@univ-montp3.fr
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : vae@univ-montp3.fr

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'Université : International > Études à Montpellier en LMD : <https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-à-montpellier-en-lmd>

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

parcours LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

LICENCE 1	
SEMESTRE 1 / 30 ECTS	
Tronc commun	39H / 6 ECTS
Méthodologie L.E.A. S1 Culture Générale L.E.A. S1	19,50H / 3ECTS 19,50H / 3ECTS
Outils méthodologiques	18H / 2 ECTS
Informatique Projet professionnel personnalisé	12H / 1ECTS 6H / 1ECTS
Ouverture (1 au choix)	19,50H / 2 ECTS
Renforcement langue B (obligatoire en AR / CH / GM / PO / RU)	19,50H / 2ECTS
LV Mineure	19,50H / 2ECTS
Culture générale	19,50H / 2ECTS
Sport	19,50H / 2ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue A	97,50H / 10 ECTS
LANGUE A : Langue S1 LANGUE A : Expression écrite et orale S1 LANGUE A : Civilisation S1	39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS 39H / 4ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue B	97,50H / 10 ECTS
LANGUE B : Langue S1 LANGUE B : Expression écrite et orale S1 LANGUE B : Civilisation S1	39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS 39H / 4ECTS

LICENCE 1	
SEMESTRE 2 / 30 ECTS	
Tronc commun	58,50H / 5 ECTS
Culture Générale L.E.A. S2 Droit Constitutionnel et Droit privé (AES)	19,50H / 2ECTS 39H / 3ECTS
Outils méthodologiques	26H / 3 ECTS
Informatique Projet professionnel personnalisé	20H / 2ECTS 6H / 1ECTS
Ouverture (1 au choix)	19,50H / 2 ECTS
Renforcement langue B (obligatoire en AR / CH / GM / PO / RU)	19,50H / 2ECTS
LV mineure (suite de la langue choisie au S1)	19,50H / 2ECTS
Culture générale	19,50H / 2ECTS
Sport	19,50H / 2ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue A	97,50H / 10 ECTS
LANGUE A : Langue S2 LANGUE A : Expression écrite et orale S2 LANGUE A : Civilisation S2	39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS 39H / 4ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue B	97,50H / 10 ECTS
LANGUE B : Langue S2 LANGUE B : Expression écrite et orale S2 LANGUE B : Civilisation S2	39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS 39H / 4ECTS

LICENCE 2	
SEMESTRE 3 / 30 ECTS	
Spécialité disciplinaire : Langue A	91H / 11 ECTS
LANGUE A : Langue S3 LANGUE A : Civilisation S3	52H / 6ECTS 39H / 5ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue B	91H / 11 ECTS
LANGUE B : Langue S3 LANGUE B : Civilisation S3	52H / 6ECTS 39H / 5ECTS
Préprofessionnalisation	52H / 6 ECTS
(MAO) Problèmes économiques contemporains (AES) (MAO) Management (AES)	26H / 3ECTS 26H / 3ECTS
Ouverture (1 au choix)	19,50H / 2 ECTS
Renforcement langue B S3 (obligatoire en AR, CH, GM, PO, RU)	19,50H / 2ECTS
LV Mineure	19,50H / 2ECTS
Sport	19,50H / 2ECTS
Informatique	19,50H / 2ECTS
Culture générale : Sciences du Langage pour LEA S3	19,50H / 2ECTS
Intervention sociale	19,50H / 2ECTS

LICENCE 2	
SEMESTRE 4 / 30 ECTS	
Spécialité disciplinaire : Langue A	91H / 11 ECTS
LANGUE A : Langue S4 LANGUE A : Civilisation S4	52H / 6ECTS 39H / 5ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue B	91H / 11 ECTS
LANGUE B : Langue S4 LANGUE B : Civilisation S4	52H / 6ECTS 39H / 5ECTS
Préprofessionnalisation	65H / 6 ECTS
(MAO) Outils comptables et financiers (AES) (MAO) Économie et société contemporaine des aires étudiées en LEA (LEA) (MAO) Sciences du langage pour LEA	19,50H / 2ECTS 26H / 2ECTS 19,50H / 2ECTS
Ouverture (1 au choix)	19,50H / 2 ECTS
Renforcement langue B S3 (obligatoire en AR, CH, GM, PO, RU)	19,50H / 2ECTS
LV Mineure (suite de la langue choisie au S3)	19,50H / 2ECTS
Sport	19,50H / 2ECTS
Informatique	19,50H / 2ECTS
Culture générale	19,50H / 2ECTS
Intervention sociale	19,50H / 2ECTS

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

parcours LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

LICENCE 3	
SEMESTRE 5 / 30 ECTS	
Spécialité disciplinaire : Langue A	110,50H / 11 ECTS
LANGUE A : Langue S5 LANGUE A : Civilisation S5 LANGUE A : Expression écrite et orale S5	52H / 5ECTS 39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue B	110,50H / 11 ECTS
LANGUE B : Langue S5 LANGUE B : Civilisation S5 LANGUE B : Expression écrite et orale S5	52H / 5ECTS 39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS
Enseignements de préprofessionnalisation	65H / 6 ECTS
(MAO) Géopolitique, contrat et responsabilité civile (AES) (MAO) Intervention de professionnels (LEA)	39H / 3ECTS 26H / 3ECTS
Ouverture (2 au choix) dont 1 LV obligatoire	39H / 2 ECTS
Renforcement langue B S3 (obligatoire en AR, CH, GM, PO, RU) LV Mineure Sport Informatique Culture générale	19,50H / 2ECTS 19,50H / 2ECTS 19,50H / 2ECTS 19,50H / 2ECTS

LICENCE 3	
SEMESTRE 6 / 30 ECTS	
Spécialité disciplinaire : Langue A	97,50H / 10 ECTS
LANGUE A : Langue S6 LANGUE A : Civilisation S6 LANGUE A : Expression écrite et orale S6	39H / 4ECTS 39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS
Spécialité disciplinaire : Langue B	97,50H / 10 ECTS
LANGUE B : Langue S6 LANGUE B : Civilisation S6 LANGUE B : Expression écrite et orale S6	39H / 4ECTS 39H / 4ECTS 19,50H / 2ECTS
Découverte d'un champ professionnel	39H / 5 ECTS
(MAO) Problèmes économiques internationaux (AES) (MAO) Marketing (AES)	19,50H / 2,5ECTS 19,50H / 2,5ECTS
Professionnalisation	5 ECTS
Stage 1 mois à l'étranger période : avril - mai + Rapport de stage	5ECTS

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

De nombreux documents existent et sont à votre disposition dans les CIO et au SCUIO-IP de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, parmi ceux-ci, en voici quelques-uns à consulter :

TRANSITION LYCÉE-UNIVERSITÉ

■ REVUES DE L'ONISEP :

- Dossiers – Université : bien choisir sa licence.

■ FICHES DU CIDJ :

- N°1.61 – Admission Post Bac : mode d'emploi
- N°1.631 – Les études universitaires

AUTOUR DE LA FILIÈRE ...

■ REVUES DE L'ONISEP :

- Infosup – Après le Bac, quelles poursuites d'études ?
- Ma voie littéraire – Connaître les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires
<http://mavoielitteraire.onisep.fr/>
- Parcours, construire son avenir – Les métiers des langues et de l'international.

■ FICHES DU CIDJ :

- N°2.661 – Les études de langues.
- N°1.915 – J'aime les langues étrangères.
- N°2.662 – Traducteur et interprète.

Vous pouvez compléter cette bibliographie en consultant la base de données documentaire du SCUIO-IP sur le site de l'université : Formation > Information, Orientation, Insertion > Documentation > Ressources documentaires : ► <http://scuio-univ-montp3.centredoc.fr/opac/>



SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

- Maîtriser à un haut niveau au moins deux langues étrangères,
- Acquérir des capacités d'analyse et de commentaire,
- Développer des compétences dans le domaine de la traduction,
- Maîtriser la compréhension écrite et orale des deux langues,
- Acquérir de solides connaissances dans les domaines de l'économie, du droit et de la gestion.

Référentiel national de compétences de la mention L.E.A : Fiche nationale Code RNCP : 25169

FINALITÉS PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS

Pour vous spécialiser après une licence générale, vous pouvez faire le choix de postuler pour une troisième année de licence professionnelle ou candidater pour une poursuite d'études en master selon votre projet professionnel.

Domaines professionnels accessibles après une spécialisation ou une formation complémentaire :

- Métiers de la traduction et de l'interprétariat,
- Métiers du commerce international,
- Métiers de la fonction publique (d'État, territoriale, européenne et internationale),
- Métiers de l'international,
- Métiers du tourisme.

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Stage à l'étranger en L3 (minimum un mois) avec période prévue en semestre 6.

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLE À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Dans les langues déjà étudiées (parcours) en :

Master première année (M1) :

- Mention Langues étrangères appliquées *parcours* :
 - Négociation de projets internationaux
 - Traduction
- Mention Administration et échanges internationaux
- Mention Humanités numériques *parcours* Médiation numérique et ingénierie pédagogique
- Mention Études culturelles

POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE PLAN NATIONAL

Retrouvez l'intégralité des diplômes nationaux de Master proposés par les établissements d'enseignement supérieur en France : <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

TAUX DE RÉUSSITE

	L1		L2		L3							
	2015/2016	2016/2017	2015/2016	2016/2017	2015/2016	2016/2017						
	Effectifs **	Taux de réussite *	Effectifs **	Taux de réussite *	Effectifs **	Taux de réussite *						
Tous bacs confondus	652	29,6%	673	30,9%	294	54,4%	300	57,3%	252	80,2%	219	74,4%
Bac L	228	34,2%	227	30,0%	101	49,5%	115	57,4%	107	79,4%	68	67,6%
Bac S	63	47,6%	85	47,1%	39	59,0%	38	65,8%	27	88,9%	28	71,4%
Bac ES	143	36,4%	122	36,9%	76	63,2%	82	57,3%	54	72,2%	60	81,7%
Bac Pro	83	4,8%	74	6,8%	6	33,3%	12	50,0%	6	66,7%	4	75,0%
Bac Techno	83	12,0%	87	13,8%	31	32,3%	23	30,4%	24	87,5%	15	66,7%

* Le taux de réussite est calculé à partir du résultat des étudiants qui ont passé les examens.

** La colonne Effectifs correspond au nombre d'étudiants ayant un résultat.

SCUIO-IP

**SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

scuio@univ-montp3.fr

04 67 14 26 11

Bâtiment "Charles Camproux"

Ouverture au public :

Lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

SUFÇO

**SERVICE UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE**

sufco@univ-montp3.fr

04 67 14 55 82

Bâtiment B

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

UFR 2

<https://ufr2.www.univ-montp3.fr/>

Bâtiment G

